

Direction : Direction Générale des Service Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005015

OBJET : Acquisition d'un autocar de 53 places pour le garage municipal.

Approbation du marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26 et 28 du Code des marchés Publics,

Considérant, qu'il y a lieu de procéder au remplacement d'un véhicule hors d'usage,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission de gestion du patrimoine, transport circulation et stationnement.

A la majorité des membres du Conseil, Mesdames AHMED et SAULNIER s'étant abstenues

DELIBERE :

Article unique : Approuve le marché relatif à l'acquisition d'un car de 53 places. Conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

Le Maire.